

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°19/2025

des délibérations du conseil municipal

Séance du 22 août 2025

Date de convocation : 19 août 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 août, à 10 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean-Baptiste SALVADORI, Mme Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI, Erick CASALTA, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Mme Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA, Joseph CASANOVA par Jean-Baptiste SALVADORI

Membres absents : Ludovic MARTI, Mme Marie Cécile ROSSI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Décision modificative n°2- Crédits supplémentaires pour annulation sur titre antérieur.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'annulation du titre 82 exercice 2021 (redevance emplacement 22 64 37 TOLLA du 18/02/2019 au 17/02/2020) pour cause de double facturation entraine un solde négatif sur le compte 673 du chapitre 67 d'un montant de 5 629,35 euros.

Il convient donc d'abonder ce compte en débitant l'article 60 611 du chapitre 11 de ce montant.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire

D. VINCENTI



MAIRIE DE TOLLA - COMMUNE DE TOLLA (M57) DM 2025 Décision Modificative n°2

Accusé certifié exécutoire

25/08/2025

Edition de Décision Modificative

Réception par le préfet : 25/08/2025 1

Publication : 25/08/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Décision modificative n°2 (virement de crédit)

Description : Annulation sur titre antérieur

date de délibération : 22/08/2025

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		5 629,35	
D F 67 673	5 629,35		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		5 629,35
	Réductions		5 629,35
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	5 629,35
Solde Réductions	5 629,35
Ouv. - Réd.	